



Fleurines

www.fleurines.fr



& Vous



Solidarité 2

NOUVEAU – LANCEMENT - NOUVEAU – LANCEMENT - NOUVEAU – LANCEMENT



Suivez l'actualité de
Fleurines en temps
réel avec l'application



illiwap

Édito



Fleurinoises, Fleurinois, chers amis,
Je conclus l'éditorial du mois dernier en formant le vœu que les efforts consentis par tous pendant ce nouveau confinement puissent être récompensés par des fêtes de fin d'année « déconfinées » en famille et/ou entre amis. Il semble qu'à cette heure, l'objectif reste accessible, même si rien n'est encore gagné.

Ce contexte particulièrement singulier nous a imposé de revisiter complètement l'agenda social communal autant que les modalités d'organisation des manifestations traditionnelles :

- Annulé le Salon d'Automne et ses artistes si motivés,
- Oubliées les fêtes et spectacles de Noël de l'école !
- Disparue la Marseillaise entonnée par nos petites têtes blondes à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre...

L'année 2020 aura décidément été une année « autre », une année à vite oublier, tant elle nous a privés de libertés.

Dans ce contexte, il me semble que l'heure doit être plus que jamais, à la solidarité. Il nous faut poursuivre le devoir de mémoire porté par nos Anciens Combattants, développer l'entraide à tous niveaux, nous efforcer de consommer local et faire ainsi travailler les commerçants et les entreprises de notre village.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons mis en place le dispositif d'alerte Illiwap, qui nous offrira la possibilité de multiplier nos moyens de communication et d'envoyer un message dans la seconde à toutes les personnes qui auront téléchargé l'application et se seront abonnés à notre canal. Toujours dans le même objectif de susciter plus de solidarité, nous avons promu au niveau intercommunal, le dispositif KEETIZ qui vous permettra prochainement de disposer de remises auprès des commerçants de notre territoire et doper ainsi leur activité à l'approche des fêtes de Noël.

Je ne peux achever ce dernier éditorial de l'année sans vous souhaiter à tous et au nom de toute l'équipe municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis, mais dans le respect des gestes barrières et des consignes proposées par l'Etat.

En attendant de vous retrouver l'an prochain, joyeux Noël à tous et prenez soin de vous.

Très bonne lecture
Guillaume MARECHAL

Illiwap : Recevoir l'actualité et les alertes de Fleurines en temps réel



illiwap UNE APPLICATION UTILE AU QUOTIDIEN DES HABITANTS

▶ GRATUITE ET ILLIMITÉE

Accessible rapidement depuis une connexion internet, illiwap est disponible 24/24 et 7/7 et téléchargeable sur tous les smartphones Apple et Android via les bibliothèques de téléchargement.

▶ SANS INSCRIPTION

▶ SANS PUBLICITÉ

▶ RESPECTUEUSE DE LA VIE PRIVÉE

Aucune collecte de données (pas de nom, pas de numéro de téléphone, pas d'email) n'est réalisée.

▶ ÉCONOME

L'application est rapide au téléchargement et occupe très peu d'espace sur le smartphone.

1 Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2 Recherchez votre commune Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3 Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement



Première rencontre entre nos élus et les entreprises fleurinoises

Les entreprises de notre village ont été conviées à un moment d'échange en ce mois de novembre avec l'ensemble de la Municipalité. Une vingtaine d'entrepreneurs et commerçants ont pu y participer. Cette réunion a permis d'initier un dialogue constructif autour des besoins et des difficultés de chacun dans le contexte actuel.

Ce premier rendez-vous sera suivi d'autres initiatives dans le but de dynamiser l'économie locale.



Covid 19 : Modalités pratiques pour tester, alerter, protéger

Pour empêcher la circulation du virus, il est essentiel de recourir à tous les moyens de détection. **Les tests virologiques RT-PCR** (prélèvement par voie nasale) permettent de savoir si l'on est porteur du virus au moment du test. **Les tests antigéniques** seront quant à eux bientôt généralisés. Ces tests sont accessibles à tous, sans ordonnance, et pris en charge par l'assurance maladie.

Quand se faire tester ?

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous auprès de son médecin traitant avant d'aller se faire tester. En conséquence, faites vous tester si :

- vous présentez des symptômes de la Covid-19
- vous avez été identifié comme « cas contact » d'une personne contaminée, que vous présentiez ou non des symptômes

Un cas contact est une personne qui a été au contact (au-delà de 15 min, dans un lieu clos et sans masque) d'une personne ayant un diagnostic positif.

Dans ces conditions, vous serez contacté par l'Assurance Maladie qui vous précisera la marche à suivre.

Si vous êtes « cas contact », il faut :

- s'isoler
- réaliser un test en suivant les indications propres à sa situation et celles données par l'Assurance Maladie
- surveiller son état de santé

dez-vous).

- **Laboratoire Groupe BIOMAG à Pont Sainte Maxence, 5-7 rue de la République (03 44 72 27 27)**

Tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le samedi de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous).

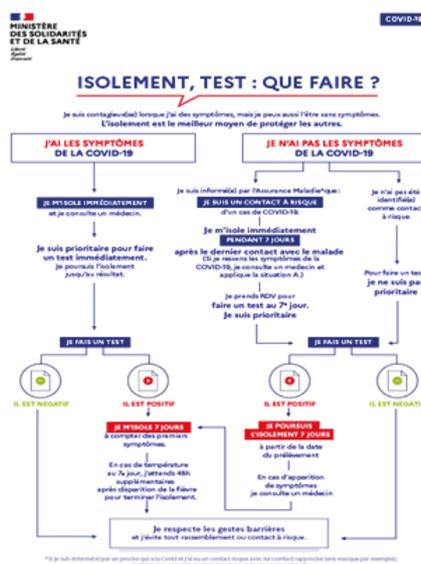
- **Laboratoires Brunehaut Bio 2000 à Senlis, 4 Cours-Boutteville, parking Hostellerie de la Porte Bellon (03 44 53 17 64)**

Tous les jours **sur rendez-vous**, de 7h00 à 12h00 du lundi au vendredi, de 7h00 à 11h00 le samedi.

- **Laboratoire BIOMAG BIO-GROUP à Senlis, 5 Avenue du Général Leclerc (03 44 32 31 00)**

Tous les jours **sans rendez-vous**, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 9h30 à 11h30.

- **Centre de dépistage à CORA Saint Maximin : De 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi, et le samedi de 8h30 à 19h00.**



Lieux à proximité de votre domicile habilités à réaliser les tests RT-PCR (avec ou sans rdv): Munissez-vous de votre carte vitale et d'une pièce d'identité.

- **Cabinet médical Alvi de Fleurines :**
Virginie SALVAR 06 82 88 12 88
et Cindy HEMERY 06 10 29 76 43 (uniquement sur ren-

Sites utiles pouvant répondre à vos questions ou vous permettant de télécharger des documents :

- ◇ sante.fr
- ◇ ameli.fr
- ◇ gouvernement.fr
- ◇ travail-emploi.gouv.fr
- ◇ solidarites-sante.gouv.fr
- ◇ application TousAntiCovid

Prenez soin de vous, de vos proches et des personnes qui vous entourent, Respectons tous ensemble les gestes barrières, Soyons solidaires en cette période difficile.

KEETIZ : une application pour soutenir nos petits commerces et nos restaurateurs

Le 19 novembre, les élus du Conseil Communautaire de Senlis Sud Oise ont voté à l'unanimité **un plan de relance et de soutien pour les commerces dits « non-essentiels » et les restaurateurs des communes de la CCSSO.**

Ce plan s'appuiera sur l'application française **Keetiz à compter du 9 décembre** pour les commerces qui ont subi une fermeture administrative. Une deuxième opération pour les restaurateurs sera activée dès la réouverture officielle annoncée par le gouvernement.

L'enveloppe budgétaire consacrée à cette opération a été formée par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise qui a bénéficié d'un soutien financier de la Ville de Senlis, d'Intermarché Senlis et de la Banque des Territoires. Cette enveloppe sera répartie entre les commerçants et les restaurateurs.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'utilisateur devra **télécharger l'application Keetiz sur son smartphone** (sur Google Play ou App



Store), puis il enregistrera ses informations bancaires en suivant les étapes d'inscription. Le stockage des données est réalisé par le partenaire Budget Insight qui est un prestataire agréé par l'ACPR Banque de France (organisme de régulation bancaire) qui garantit à l'utilisateur un haut niveau de sécurité. Keetiz, une fois l'enregistrement terminé, détectera automatiquement les achats, réglés



par carte bancaire dans les commerces présents sur l'application **puis récompensera l'utilisateur en cash.**

Le montant de la récompense sera de 20 % des achats réalisés, mais limitée à 10 € de récompense maximum par jour et par commerce. Vous pourrez effectuer plusieurs achats dans différents commerces et cumuler les récompenses. Vous récupérez ensuite sans frais et

sous 24 heures directement sur votre compte bancaire ce cash ainsi récompensé, à partir de 15 € récoltés.



Vous pouvez également « cagnotter » en parraissant de futurs consommateurs.

Quels commerces pour Fleurines ?

Dès le 9 décembre, vous pourrez commencer à récupérer du cash en allant au salon de coiffure **L'atelier de Steph.**

Puis à la réouverture des restaurants, soit à partir du 20 janvier, vous pourrez obtenir du cash en allant à **La Traviata** ou chez notre traiteur **Saveurs & Réceptions.**

Dès lors que l'enveloppe de la CCSSO sera consommée, les commerçants pourront toujours la renouveler en créant leur propre budget.

Alors préparez-vous, soyez dans les starting-blocks pour soutenir nos commerçants en achetant local avec Keetiz.

Un nouveau venu dans l'Orchestre pour Roquesable

Les CE2 sont aux anges ! Même si la remise des instruments n'a pas pu être faite de façon officielle en raison des restrictions « Covid », les élèves sont rentrés à la maison avec leur instrument pour les vacances de la Toussaint. Ils le garderont 3 ans, jusqu'à la fin du CM2.

Avec cette classe, un nouvel instrument a fait sa rentrée dans notre orchestre : **le cor d'harmonie.** Grâce à nos mécènes dont le Conseil départemental de l'Oise et le Crédit Agricole Brie Picardie, nous avons troqué cithares et flûtes à bec pour d'autres instruments (clarinettes, cornets et cors) afin de faciliter la poursuite de l'apprentissage musical après le CM2, notamment au Conservatoire de Senlis.

Le cor d'harmonie est un cor naturel auquel ont été ajoutés au fil du temps des tuyaux, des coulisses,



des pistons ensuite remplacés par des palettes, permettant de jouer toutes les notes, au contraire du cor naturel plutôt réservé à la musique militaire. Il appartient à la famille

des cuivres et est très utilisé dans les orchestres symphoniques (ex : le loup dans « Pierre et le loup » de Prokofiev).

La reprise des deux autres classes s'est faite avec impatience, après 6 mois d'arrêt de l'orchestre, même si, pendant le confinement, les professeurs avaient proposé aux élèves le souhaitant de bénéficier de cours individuels en visio.

L'adhésion étant gratuite et les élèves n'ayant à payer que l'assurance de l'instrument, l'association entretient le parc instrumental grâce aux dons (parents, entreprises, ...). Nous espérons honorer nos financeurs et partenaires lors d'un **prochain concert (prévu le 6 février salle Firmin Declercq)** témoignant du travail des enfants et enseignants et présentant la beauté des instruments.



Les associations et le confinement

Dur ce second confinement pour les associations ainsi que pour leurs adhérents... Les Cofiens, qui se réunissent habituellement deux fois par semaine pour courir en groupe et parcourir nos beaux sentiers forestiers, peuvent néanmoins poursuivre leur running seuls, ce qui n'est pas le cas pour toutes les pratiques sportives. Vivement donc un retour à la normale ! Cela-dit, pouvoir désormais sortir 3h

offre davantage de possibilités et permet à tous d'envisager l'avenir. Nous pensons notamment aux adhérents de l'association PDB.

Pour les Cofiens, le parcours du trail-Run&Bike d'avril a pu être validé, ne reste plus qu'à espérer qu'il puisse se tenir

Pour le TC Fleurines, ainsi que le tir à l'arc ou la pétanque, la réouver-

ture des espaces extérieurs est désormais possible, dans un cadre de loisir, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour les autres associations qui ne peuvent malheureusement pas encore reprendre, voici une proposition de séance de préparation physique proposée par le judo club de Fleurines :

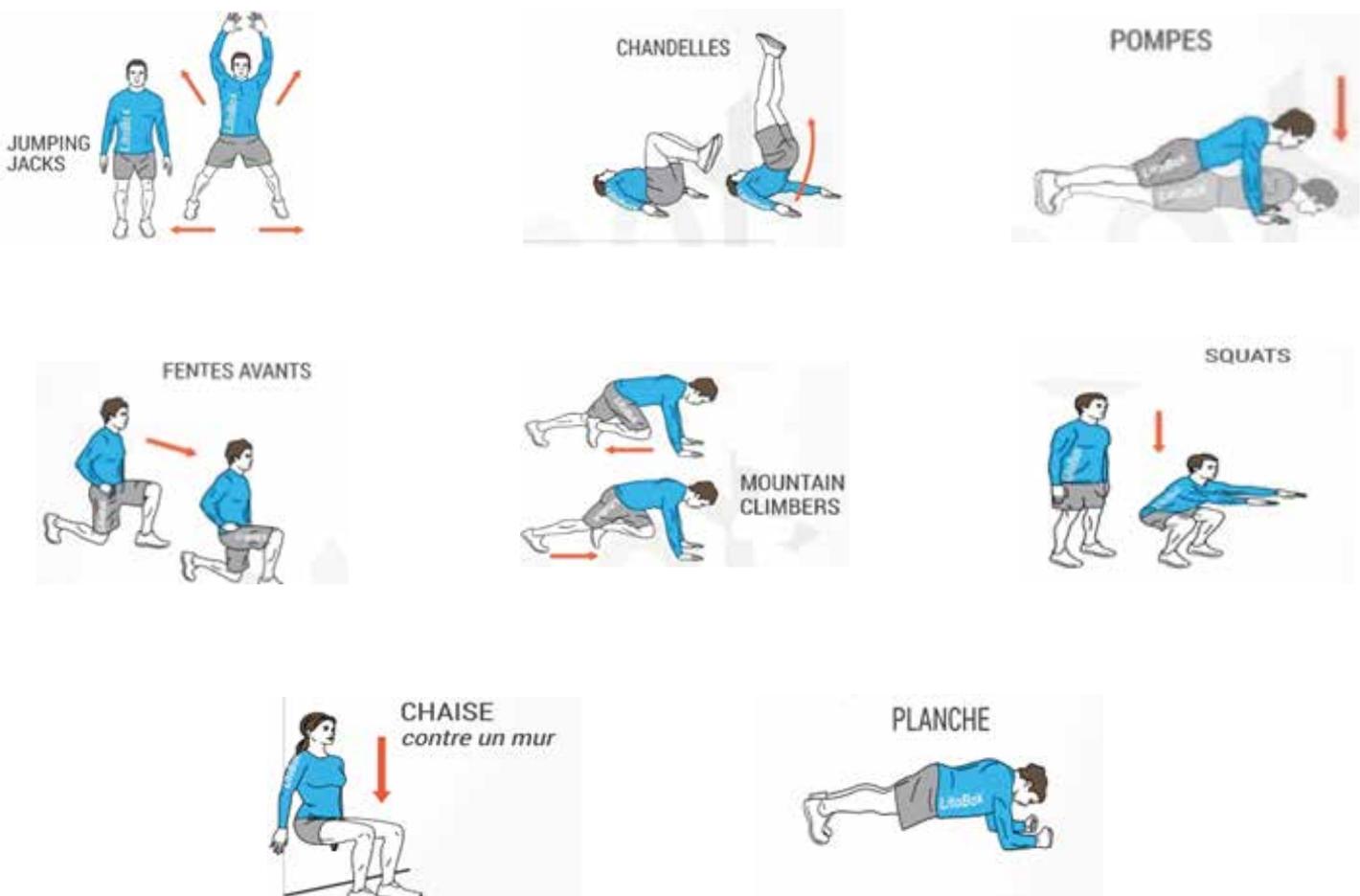
SEANCE PREPARATION PHYSIQUE

Circuit de 8 exercices à réaliser 3 et 6 fois. Récupération de 2 minutes entre chaque circuit.

(S'hydrater entre chaque circuit)

Jumping-fentes-planche-climbers-chandelles-pompes-chaise-squat

Réaliser l'exercice pendant 20 s (maximum d'intensité), repos 10 s



La solidarité inter-associations est plus que jamais de mise !

Commémoration du 11 novembre

Annulée dans sa forme traditionnelle en raison du confinement, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue à huis clos au monument aux morts de la commune. A cette occasion, élus et anciens combattants ont évoqué l'importance de cet événement pour la jeunesse.



Première cérémonie du 11 novembre pour Guillaume Maréchal en tant que maire.

Une absence remarquable

Traditionnellement, depuis plus de vingt ans, le matin du 11 novembre vers 11h00, les enfants des écoles se retrouvent sur la place de l'église avec leurs parents, les élus et les Anciens Combattants. Le cortège ainsi constitué se dirige ensuite vers le cimetière puis se rassemble autour du monument aux morts. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et le discours du maire, les élèves de l'école entonnent la Marseillaise sous le regard ému des adultes. Or en ce matin du 11 novembre 2020, ils ne sont que 9 adultes devant la stèle.



Un cortège réduit au minimum autorisé

« C'est un peu triste souffle Philippe Porcher, premier adjoint, c'est une cérémonie minimaliste ». En cause : le coronavirus. Jean Gauguet, président des Anciens Combattants regrette aussi l'absence des élèves car pour cet ancien militaire il faut que les jeunes générations n'oublient pas : « Cette cérémonie, c'est un devoir de mémoire. Il nous faut transmettre ce qui s'est passé dans l'histoire ». Après toutes ces années où les enfants ont été au cœur de l'événement, la municipalité



cherche une solution : « On envisage de faire venir les enfants pour la commémoration du 8 mai 1945 si les conditions le permettent ».

Cette cérémonie est aussi la concrétisation de toute la préparation faite en classe par les enseignantes et par la professeure de musique Isabelle Sent. « C'est une étape constitutive de la connaissance des élèves sur la Grande Guerre » déclare Marion Diot enseignante à l'école élémentaire, « les enfants apprennent deux couplets de leur hymne national et les valeurs de la République, c'est un rituel qui fait entièrement partie de la vie de la commune ». Espérons que 2021 permettra de le faire revivre !

Poursuivre le devoir de mémoire



Discours de Jean Gauguet

Jean Gauguet, 88 ans, est le président de nos **Anciens Combattants** depuis 31 ans ! Au départ vice-président de Michel Renard, il

reprit son flambeau en 1989. Au nombre de 48 membres à l'époque, ils ne sont aujourd'hui plus que 6, le plus jeune d'entre eux arborant ses 84 printemps...

La question de la relève interroge beaucoup Jean... Il souhaiterait plus que tout recevoir, écouter et guider une jeunesse prête à s'investir, comme ses pairs et lui l'ont fait toutes ces années, pour faire perdurer ce devoir de mémoire. Leur équipe, soudée, a entretenu une convivialité qui les liait, en organisant une rituelle sortie annuelle : Mémorial de Caen, Hospices de Beaune, Bruges, château de Chambord... Nombreuses ont été les destinations de partage. La dernière en date : 2005, avec une navigation au gré du Canal de l'Ourcq, suivie, sur le retour, de la visite du Musée de l'Aviation du Bourget. Au-delà de cette date, les troupes commençaient déjà à diminuer, et les voyages devinrent moins possibles...



Souvenir du 21 juin 2001. Jean Gauguet rallume la Flamme du Soldat Inconnu.

Le 21 juin 2001, Jean eut l'honneur de vivre un moment inoubliable. Par une connaissance bien placée, il fut invité à raviver la **Flamme du Soldat inconnu** ! Quel honneur de pouvoir être l'acteur de ce geste hautement symbolique, renouvelé chaque jour à 18h30 depuis 1923, année au cours de laquelle André Maginot, alors ministre de la Guerre, l'alluma pour la première fois ! Ce cérémonial n'a en effet jamais cessé, même sous l'occupation.

Aujourd'hui Jean désirerait transmettre cette même flamme qui l'anime, symbole de mémoire, pour que jamais on oublie le sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille.

Nos remerciements à Simon Philippe, élève de l'école de journalisme de Lille, pour sa contribution à l'écriture de cet article.

L'école à l'ère du numérique

Nous nous en sommes tous aperçus pendant le confinement, l'informatique est un outil indispensable, encore plus pour les enfants qui ont suivi l'école grâce aux mails envoyés par leurs enseignantes.

Après une mise à jour de 15 ordinateurs accessibles aux enfants et l'installation de logiciels adaptés à l'âge de chaque élève par l'équipe municipale, les premières séances "d'informatique" ont pu démarrer. Les CE1 ont commencé en réalisant un calendrier de l'avent pour la classe. Chaque enfant avait préparé sa devinette et l'a saisie sur l'ordinateur. Ils se sont très bien débrouillés et ont pu écouter ce



qu'ils avaient écrit pour se corriger.

Il existait déjà les blogs de classe en maternelle, il y a maintenant en CM2 un test d'ENT (Espace Numérique de Travail).

Après avoir passé du temps pendant les vacances de Toussaint à se former et s'informer sur le fonctionnement de ONE (l'espace de travail numérique utilisé), Mme Lambert a créé l'espace numérique de sa classe et diffusé l'information auprès de ses élèves et de leurs parents. Les élèves ont maintenant accès à leur cahier de textes et aux informations diffusées par leur institutrice sur l'application. Une bonne préparation pour le collège ! Cette période doit permettre de tester ce qui fonctionne plus ou moins bien avant l'utilisation à plus grande échelle.

Bonne découverte aux enfants et merci à leur enseignante pour son investissement !

Premier conseil communautaire à Fleurines

Judi 19 Novembre, à 20h00, la salle Firmin Declercq a accueilli son premier conseil communautaire.

C'est dans le respect des normes sanitaires que notre commune par la superficie et le confort de sa salle

a été choisie pour la tenue du conseil de la Communauté de Communes de Senlis Sud Oise (CCSSO). Président, vice-présidents, conseillers et personnels ont participé à ce conseil dans des conditions optimales. Il s'est tenu à huis clos mais le

président, le vice-président et les conseillers fleurinois étaient heureux de "jouer à domicile". Une première pour notre commune mais certainement pas la dernière, avec notre salle Firmin Declercq particulièrement adaptée pour accueillir ce type de réunion.

Bibliothèque pour tous

La bibliothèque ouvre à nouveau mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

**Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite !
Port du masque obligatoire**

Nos coups de cœur



Contactez nous sur cbpt60@gmail.com pour recevoir les modes d'emploi. Envoyez nous les photos de vos réalisations à ce même mail... Une surprise vous attend !

Nos horaires : Mercredi 10h00 - 12h00 - Samedi 10h00-12h00

Vous aimez les livres et le contact, vous êtes prêts à vous lancer dans une activité bénévole sérieuse et passionnante, prenez contact avec nous !

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct
A votre disposition notre e.mail : cbpt60@gmail.com
Suivez nous sur fleurinesbouquine.blogspot.com
bibliothequepourtousoise.blogspot.com
facebook : [Bibliotheque-Fleurines](https://www.facebook.com/Bibliotheque-Fleurines)

Secteur Jeunesse :

En attendant Noël, nous vous proposons deux « Ateliers des petits doigts » à réaliser à la maison

« LES EMPRUNTS ADULTE ET JEUNESSE SONT GRATUITS ! »



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA

09 69 36 72 61

S.I.C.A.E

03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT

03 44 31 71 17

POMPIERS

03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES

Appelez le 15 ou SOS Médecins

03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE

M^{me} Malaurie Mélique

07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE

M^{me} Heisterberg

03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER

Clara Waille

06 48 27 74 82



Pharmacies de garde

32 37 0,35€ TTC/min

Accès gratuit via l'application
lepharmacien

Contact mairie

Il est désormais possible d'appeler en mairie durant toutes les heures d'ouverture des bureaux.

Horaires de la mairie :

La mairie est ouverte :

- Le matin de 8h00 à 11h45 du mardi au vendredi.
- L'après-midi de 15h30 à 17h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Le mercredi après-midi de 15h30 à 18h30.

03 44 54 10 27

mairie@fleurines.fr

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :

Médecine générale et sportive

03 44 54 98 84

M Hocini :

Pédicure-podologue

03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :

Psychomotricienne

07 84 09 90 10

M. Mathieu :

Kinésithérapeute

03 44 63 03 32

Infirmières :

Virginie Salvar :

06 82 88 12 88

Cindy Hémary :

06 10 29 76 43

Élagage

Dans les propriétés riveraines des voies publiques les plantations doivent être faites au moins à 2 mètres de l'alignement pour les arbres dont la hauteur dépasse 2 mètres et au moins à 50 centimètres pour les arbustes de moins de 2 mètres de hauteur.

Les branches surplombant les voies publiques et les racines qui avancent dans le sol de celles-ci doivent être coupées à l'alignement par les propriétaires et occupants.

Les haies vives doivent être taillées de façon qu'elles ne débordent pas sur la voie publique afin de respecter les obligations de visibilité prévues au code de circulation routière.

À défaut de l'élagage nécessaire par les propriétaires ou leurs représentants, celui-ci peut être effectué d'office par la commune aux frais des propriétaires après mise en demeure non suivie d'effet.

Attestation de sortie

1 Disponible sur l'application [TousAntiCovid](#) et téléchargeable en format numérique.

2 Disponible sur le site gouvernemental, à télécharger et à imprimer.

3 Disponible en mairie si vous n'avez aucune de ces possibilités.

AGENDA

- **Samedi 19 décembre** : Distribution des colis de Noël aux aînés de 10h00 à 12h00, salle Firmin Declercq, rue de Verneuil.



Noël ensemble à Fleurines

L'équipe municipale vous invite à participer à l'esprit de Noël de Fleurines !

Comment ? Il suffit d'exposer de façon visible, sur l'une de vos fenêtres par exemple, une confection réalisée par vos soins (dessin, photo, illumination de votre maison...) et/ou un élément culturel (histoire sur Noël, poème).

Pensez à indiquer votre participation à la mairie, en précisant votre adresse, avant le 20 décembre 2020.

Vous ne pouvez pas exposer chez vous ? Apportez ce que vous aurez préparé en mairie, nous nous chargerons de l'exposer pour vous !

Nous publierons les lieux d'exposition au travers de nos différents moyens de communication (facebook, illiwap...) afin que chacun puisse déambuler selon un petit parcours enchanteur de circonstance !

Tous les participants seront remerciés !



Fleurines.fr